PROCES-VERBAL\* DE LA 167e SEANCE

DU COMITE DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES

DES ETATS MEMBRES DE LA

COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

TENUE A BALE, LE LUNDI 14 JUIN 1982 A 10 HEURES

Sont présents: le Gouverneur de la Banca d'Italia et Président du Comité, M. Ciampi, accompagné par MM. Dini et Magnifico; le Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique, M. Godeaux, accompagné par MM. Janson et Rey; le Gouverneur de la Danmarks Nationalbank, M. Hoffmeyer, accompagné par M. Mikkelsen; le Président de la Deutsche Bundesbank, M. Pöhl, accompagné par MM. Gleske, Rieke, Kloft et von Rosen; le Gouverneur de la Banque de Grèce, M. Arsenis, accompagné par M. Papaefstratiou; le Gouverneur de la Banque de France, M. de la Genière, accompagné par MM. Lefort et Waitzenegger; le Gouverneur de la Central Bank of Ireland, M. O Cofaigh, accompagné par M. Breen; le Président de la Nederlandsche Bank, M. Duisenberg, accompagné par MM. Wellink et Boot; le Gouverneur de la Bank of England, M. Richardson, accompagné par MM. Loehnis et Balfour; les représentants de la Commission des Communautés européennes, MM. Kees et Mingasson; le Commissaire au Contrôle des Banques du Grand-Duché de Luxembourg, M. Jaans. Assiste, en outre, M. Dalgaard, Président du groupe d'experts. Le Secrétaire Général du Comité, M. Morelli, et son Adjoint, M. Bascoul, et MM. Scheller et Mortby sont aussi présents, ainsi que MM. Lamfalussy et Dagassan.

#### I. Approbation du procès-verbal de la 166e séance

Le procès-verbal de la 166e séance, tenue le 11 mai 1982, est approuvé à l'unanimité par le <u>Comité</u>, sous réserve de quelques amendements de caractère rédactionnel qui seront incorporés dans le texte définitif.

<sup>\*</sup> Texte définitif, approuvé lors de la séance du 13 juillet 1982, et présentant par rapport au projet quelques amendements de caractère rédactionnel.

- II. Echange de vues sur le fonctionnement de la concertation intracommunautaire et sur l'évolution monétaire dans les pays de la CEE:
  - Présentation par M. Dalgaard du rapport concernant l'évolution sur les marchés des changes des pays participant à la concertation au cours du mois de mai et des premiers jours de juin 1982;
  - Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE;
  - Série mensuelle de statistiques.

# A. Présentation et adoption du rapport

M. Dalgaard résume et commente les points essentiels du rapport annexé au procès-verbal.

Le <u>Président</u> remercie M. Dalgaard de son exposé et constate l'adoption par le <u>Comité</u> du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE.

# B. Discussion. du Comité

M. de la Genière indique que, les Gouverneurs étant tous réunis à Bruxelles durant le week-end, il n'est pas nécessaire de revenir sur les décisions prises et sur la situation du franc français. Il informe, toutefois, le Comité que, en raison du niveau faible auquel les réserves de change de la Banque de France sont tombées début juin, il a procédé à un dénouement partiel, à concurrence de \$650 millions, du swap dollars/Ecus avec le FECOM. Cette opération a été enregistrée par ce dernier et apparaîtra également dans le prochain bilan hebdomadaire de la Banque de France.

M. Hoffmeyer présente un bref commentaire à propos du dernier réalignement. En février 1982, le gouvernement danois avait demandé une dévaluation de 7% à l'égard du deutsche mark et celle-ci faisait partie d'un ensemble comprenant un accord avec les syndicats pour une réduction des salaires réels de 3,5% et une contraction des dépenses publiques à présenter au Parlement. La demande n'a pas été acceptée par les partenaires et finalement la couronne danoise a été dévaluée de 3%, sans mesures d'accompagnement qui ont dû être annulées. En juin, une dévaluation de la couronne de 4,25% vis-à-vis du deutsche mark a été plus ou moins imposée aux autorités danoises; ainsi en moins de quatre mois, la monnaie nationale a été dévaluée de plus de 7% à l'égard du deutsche mark alors que pour des raisons politiques

il n'a pas été possible de prendre des mesures d'accompagnement, ce qui est la plus mauvaise des situations. En outre, en huit mois le franc français a été dévalué de près de 20%, or, au Danemark, tant le Ministre des Finances que le Gouverneur de la Banque centrale s'efforcent de convaincre les hommes politiques et les syndicats que la politique économique doit devenir plus orthodoxe et que les dévaluations importantes sont hors de question. Ainsi, le dernier ajustement, d'une part, a érodé la crédibilité des autorités danoises, d'autre part, a fait apparaître une certaine inégalité dans la manière dont les Etats membres sont traités, inégalité qu'il conviendrait d'éviter à l'avenir.

M. Godeaux rappelle que le choix des autorités belges de maintenir la monnaie nationale au point zéro a été fait sans hésitation mais aussi sans se dissimuler les difficultés et les efforts nécessaires, étant donné la position de faiblesse du franc belge au sein du SME. En accord avec le gouvernement et la Banque centrale, M. de Clercq a réaffirmé l'engagement exprimé lors de l'ajustement exceptionnel de février à l'égard d'une politique de maintien de la stabilité de la valeur externe du franc. Les autorités sont conscientes qu'une telle politique n'est pas facile et nécessitera des actions sur plusieurs fronts; ainsi les dépenses publiques devraient baisser en termes réels en 1983, une politique efficace de modération des revenus sera appliquée en 1983 et 1984, l'inflation sera combattue énergiquement et tous les instruments de la politique monétaire seront mis en oeuvre par la Banque Nationale.

M. Jaans désire corriger l'impression que certaines informations de presse ont pu donner le 14 juin à propos de l'union monétaire entre la Belgique et le Luxembourg. Le gouvernement de ce dernier pays, qui avait eu quelques motifs d'insatisfaction lors du réalignement du 22 février 1982, a simplement indiqué qu'il n'avait pas d'objection fondamentale à la proposition faite par l'opposition au Parlement de créer une commission pour examiner certains problèmes relatifs à l'association monétaire avec la Belgique. Tout autre information ou conclusion n'est qu'une extrapolation de journalistes.

Le <u>Président</u> présente quelques remarques sur le dernier réalignement. Tout d'abord, en tant que Gouverneur de la Banca d'Italia, il indique que la lire italienne avait traversé une période difficile, surtout en mars et avril, due en grande partie aux effets de l'élimination du dépôt obligatoire à l'importation. Grâce notamment à un contrôle rigoureux de la liquidité des banques, les mouvements spéculatifs ont été freinés à partir du début de mai et, en conséquence, un changement du cours-pivot de la lire n'apparaissait pas nécessaire. Toutefois, l'importance du réalignement proposé et, dans une certaine mesure, la prise en compte d'un taux d'inflation décroissant mais encore élevé, ont amené les autorités à se prononcer pour un ajustement limité. Celui-ci ne pourra avoir des effets bénéfiques à plus long terme, c'est-à-dire au-delà de la période saisonnière favorable à la balance des paiements, que si des mesures d'accompagnement sont prises dans le domaine des finances publiques. Le gouvernement en est conscient et il est escompté qu'il honorera son engagement de prendre prochainement des dispositions dans ce sens.

En sa qualité de Président du Comité, M. Ciampi rappelle que les Gouverneurs se sont penchés en mai sur les procédures suivies lors des réalignements et que leurs remarques et suggestions devaient être présentées par le Président du Comité aux Ministres des Finances à l'occasion de la réunion informelle du 17 mai 1982. Cette question n'a pas été abordée durant cette réunion et entre-temps un nouveau réalignement est intervenu. Certaines des recommandations des Gouverneurs ont été mises en oeuvre le 12 juin mais nombre de dispositions pratiques n'ont pas correspondu aux souhaits des Gouverneurs. En effet, il y a eu surtout des discussions bilatérales sans la présence des Gouverneurs ou du Président du Comité, les Ministres étant seuls à présenter la position de leurs pays; il y a eu aussi une réunion informelle des seuls Ministres. Le Président ajoute qu'au terme de cette succession de discussions et réunions, il a pris contact, sur place à Bruxelles, avec le Président du Conseil ECOFIN pour lui faire état de l'insatisfaction des Gouverneurs; il suggère maintenant d'adresser une lettre dans laquelle serait exprimé ce sentiment d'insatisfaction et de désappointement et qui communiquerait en annexe la note du Comité en date du 13 mai 1982 sur les procédures de réalignement.

M. Pöhl pense que tous les Gouverneurs qui étaient présents au dernier réalignement partagent le même désappointement et il se déclare entièrement en faveur d'une lettre telle que M. Ciampi l'a suggérée. Il convient, en effet, de dire clairement au Président du Conseil ECOFIN que la procédure qui a été suivie n'est conforme ni aux règles juridiques du SME,

puisque celui-ci est fondé sur un accord conclu entre les banques centrales de la CEE, ni aux responsabilités que les Gouverneurs assument dans leur cadre institutionnel national.

M. Pöhl fait part de son inquiétude - inquiétude qu'il exprimera publiquement à l'occasion - sur l'avenir du SME après un troisième réalignement important en moins de huit mois. Outre les conséquences financières sur certains pays, les modifications de cours-pivots ne doivent pas être effectuées pour des raisons de politique interne, par exemple pour obtenir la modération des syndicats. Les réalignements doivent être gouvernés en premier lieu par des critères économiques.

M. de la Genière se rallie entièrement à ce qui a été dit par MM. Ciampi et Pöhl en ce qui concerne les questions de procédure. Il ne s'agit pas d'exprimer un désappointement mais tout simplement le fait que les conditions dans lesquelles les discussions du dernier réalignement ont été conduites ne conviennent pas et ne sont pas objectivement et rationnellement appropriées pour parvenir à une décision.

S'agissant des aspects de fond du dernier réalignement, M. de la Genière partage les inquiétudes exprimées au sujet des modifications de cours-pivots qui sont intervenues depuis octobre 1981, dont la fréquence et l'ampleur ne correspondent pas aux objectifs et aux souhaits formulés lors de l'instauration du SME. Il tempère toutefois cette appréciation générale par les deux observations ci-après. En premier lieu, on ne peut pas dire que la dévaluation du franc français n'a été motivée que par des raisons politiques. Les divergences accumulées en matière économique et monétaire rendaient inévitable un ajustement d'une certaine ampleur car il est clair qu'une politique d'interventions vigoureuse et régulière ne peut pas lutter contre des divergences fondamentales. On pourrait reprocher aux autorités françaises d'avoir trop tardé pour opérer l'ajustement mais l'ampleur de celui-ci est justifiée techniquement et aurait pu même être légèrement supérieure sur la base notamment des différentiels d'inflation. En second lieu, si la situation qui a prévalu depuis un an en matière de taux de change peut susciter des inquiétudes quant aux conséquences sur le SME, on peut aussi estimer que celui-ci a montré par son fonctionnement qu'il était en mesure de faire face à des situations de divergences dans les politiques économiques. Il est donc souhaitable de ne pas exprimer publiquement des inquiétudes trop pertinentes sur l'avenir du SME, on accroîtrait de la sorte les difficultés dans

certains pays comme la France, qui ont au contraire besoin d'aide dans leurs efforts de reprise en mains de l'évolution des agrégats économiques. Les obligations de change découlant de l'appartenance au SME, pas plus d'ailleurs que la politique monétaire interne, ne peuvent aller à l'encontre d'évolutions fondamentales qui ne sont pas sous le contrôle des banques centrales; de telles obligations sont cependant très importantes par leur influence sur les décisions de politique économique interne.

M. Mingasson rappelle la position de M. Ortoli au sujet du réalignement: les justifications économiques des ajustements de courspivots opérés ne manquaient pas mais l'essentiel réside dans les politiques d'accompagnement pour lesquelles il reste à voir dans quelle mesure les engagements qui ont été pris seront tenus.

Le <u>Président</u> conclut brièvement le débat par quelques remarques. L'examen critique qu'il est utile de faire après les trois premières années de fonctionnement du SME montre qu'on a probablement trop tardé à tenir compte des déséquilibres et des divergences qui se sont installés et développés. Il en est résulté une succession d'ajustements dont la fréquence est sans aucun doute nuisible au système. Il n'en demeure pas moins que celui-ci exerce un effet de discipline pour les économies de la CEE; sans le SME, les déséquilibres à l'intérieur de la Communauté seraient probablement bien plus prononcés. C'est dans ce contexte qu'il importe que les banques centrales fassent valoir davantage leur poids et puissent peser sur les décisions à prendre, et c'est dans cet esprit que le Président entend préparer une lettre pour le Président du Conseil ECOFIN, lettre qui sera au préalable envoyée aux Gouverneurs.

# III. Autres questions relevant de la compétence du Comité Il n'y a pas d'autres questions.

# IV. Date et lieu de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu à Bâle le mardi 13 juillet 1982 à 10 heures.

Annexe
14 juin 1982
Traduction
Confidentiel

Comité des Gouverneurs des banques centrales des Etats membres de la Communauté économique européenne

# RAPPORT SUCCINCT SUR L'EVOLUTION DES MARCHES DES CHANGES DES PAYS DONT LES BANQUES CENTRALES PARTICIPENT A LA CONCERTATION

MAI 1982

Le présent rapport résume l'évolution des marchés des changes sur les places des banques centrales participant à la concertation\* ainsi que les interventions de celles-ci durant le mois de mai et les premiers jours de juin 1982.

#### I. EVOLUTION DES COURS DE CHANGE

Au mois de mai, les marchés des changes ont été essentiellement caractérisés par les développements suivants:

- nouveau fléchissement en début de mois des cours du dollar suivi par un raffermissement progressif du dollar sur un marché assez stable;
- poursuite des tensions au sein du SME, avec une intensité moindre toutefois qu'en mars et avril.

Durant la première partie du mois de mai, le <u>dollar</u> a perdu quelque 2% dans le prolongement de l'évolution survenue à partir de la mi-avril, lorsque le marché escomptait un fléchisssement des taux d'intérêt en dollars par suite du nouveau ralentissement de l'inflation, de la faiblesse de l'activité économique et de la réaction modérée des autorités américaines au dépassement enregistré dans la croissance de

<sup>\*</sup> Banques centrales de la CEE, de Norvège, de Suède, de Suisse, du Japon, du Canada et des Etats-Unis.

l'agrégat monétaire M1 par rapport à l'objectif officiel. Cette tendance à la baisse s'est cependant inversée à la fin de la deuxième semaine de mai et le dollar s'est progressivement raffermi; il a fini le mois légèrement plus ferme par rapport aux monnaies du SME et pratiquement inchangé vis-à-vis de la livre sterling, tandis qu'il gagnait 2,2% et 3,2% par rapport au franc suisse et au yen respectivement.

Le regain de vigueur du dollar est attribuable au fait que le marché a cru de moins en moins à une réduction sensible des taux d'intérêt américains dans un avenir proche. Bien que le niveau des taux d'intérêt ait légèrement baissé dans le courant du mois, plusieurs facteurs militaient en faveur d'un maintien des taux d'intérêt à un niveau relativement élevé, à savoir l'ampleur des besoins de financement à court terme du Trésor des Etats-Unis, le différend suscité au Congrès par les propositions budgétaires pour l'année 1983 et la difficulté anticipée de maintenir les agrégats monétaires en conformité avec les objectifs fixés en cas d'accélération de la croissance économique. En outre, le faible déficit commercial au mois d'avril publié à la fin de mai indiquait que la fermeté du dollar a pu exercer un effet moins dommageable que prévu sur la balance des opérations courantes.

Au sein du <u>SME</u>, les tensions se sont atténuées par rapport au mois d'avril et de mars, mais le clivage entre les monnaies du sommet et du bas de la bande a persisté. La bande étroite s'est maintenue pratiquement à sa largeur maximale et l'évolution est demeurée potentiellement instable, les rumeurs d'un réalignement éventuel des cours-pivots ayant joué à cet égard un rôle important.

Au sommet de la bande, le <u>deutsche mark</u> est demeuré au voisinage de sa marge bilatérale vis-à-vis du franc belge et le mark a son seuil de divergence durant la majeure partie du mois. Le renforcement de la confiance dans la bonne santé du mark, dû à l'évolution favorable de la balance des paiements en Allemagne, a permis aux autorités monétaires de faire suivre la réduction des taux d'intérêt à partir de mars par une suspension de la facilité des avances spéciales Lombard introduite en février 1981 et un retour à la facilité Lombard ordinaire le 6 mai - ce qui impliquait une réduction de 1/2%, à 9%, du

taux de refinancement. L'assouplissement prudent des conditions monétaires était largement escompté et le deusche mark n'a donc été que très peu affecté par cette mesure.

De même, la position du <u>florin hollandais</u> ne s'est guère ressentie de l'abaissement simultané de 1/2% de certains taux d'intérêt officiels, et il s'est maintenu dans la moitié supérieure de la bande en compagnie de la <u>couronne danoise</u>, qui a bénéficié de quelques dénouements de positions à terme.

Dans la partie inférieure de la bande étroite, le <u>franc</u>
<u>français</u> a été soumis à de très fortes pressions spéculatives pendant
environ une semaine jusqu'à la mi-mai, où la pression s'est atténuée. La
persistance d'un taux d'inflation élevé et les résultats décevants de la
balance commerciale ont contribué au taux de change relativement faible
mais une politique d'intervention active et un élargissement des écarts
de taux d'intérêt ont soutenu le franc et l'ont maintenu légèrement
au-dessus du plancher de la bande étroite.

La <u>livre irlandaise</u> est demeurée stable au voisinage du franc français, et les interventions de soutien de la banque centrale ont été sensiblement plus faibles qu'en avril et en mars. De même, il a été possible de réduire dans de fortes proportions les interventions en faveur du franc belge au bas de la bande - par suite principalement d'une évaluation positive des mesures d'austérité économique et de l'atténuation générale des tensions au sein du SME.

Se situant à moins de 1% en dessous de la bande étroite, la <u>lire italienne</u> a suivi une évolution assez stable; elle a amélioré sa position dans la seconde quinzaine de mai, au point que la Banca d'Italia a pu racheter la plus grande partie des monnaies qu'elle avait cédées au cours de la première quinzaine.

En dépit du conflit des îles Falkland, la tendance de la <u>livre</u> sterling a été sensiblement plus ferme par suite du recul du taux d'inflation en dessous de 10% sur une base annuelle et d'autres nouvelles économiques. Suivant une évolution parallèle à celle du SME, c'est-à-dire gain initial d'environ 2% par rapport au dollar suivi d'un fléchissement de même ampleur, la livre sterling s'est raffermie légèrement par rapport aux autres monnaies de la CEE.

En repli (à raison de 2%) par rapport à l'Ecu, la drachme a suivi l'orientation des mouvements du SME par rapport au dollar et s'est dépréciée de 2,4% à l'égard de cette monnaie.

Le <u>franc suisse</u> et le <u>yen</u> ont fléchi de 2,1% et 3,1% respectivement par rapport au dollar et se sont dépréciés à peu près dans les mêmes proportions vis-à-vis du SME. Dans les deux cas, le recul a été principalement provoqué par l'écart élevé entre les taux d'intérêt de ces deux monnaies, d'une part, et ceux du dollar EU, d'autre part.

En stabilisant l'indice de leur monnaie, la <u>couronne suédoise</u> et la <u>couronne norvégienne</u> ont suivi l'évolution du SME par rapport au dollar, ce qui s'est traduit par un recul total de moins de 1% vis-à-vis de la monnaie américaine. En vue de modérer la fermeté de la couronne norvégienne et de baisser les taux du marché monétaire, la Norges Bank a acheté des montants importants de devises au comptant et à terme, tandis que la Sveriges Riksbank a dû intervenir pour soutenir sa monnaie par des ventes modérées.

Le <u>dollar canadien</u> a été soumis à des pressions croissantes à la baisse par rapport au dollar EU en mai, étant donné que les opérateurs du marché ont considéré avec attention les rumeurs répétées d'un aménagement de la politique économique interne dans le sens d'une plus grande stimulation et d'une dévaluation du cours de change. Cependant, des interventions assez importantes de soutien ont permis de limiter le recul à l'égard du dollar EU à 1,9% sur l'ensemble du mois.

## II. INTERVENTIONS EN DOLLARS

Les ventes nettes de dollars se sont élevées à \$EU 3,1 milliards en mai, soit un chiffre sensiblement inférieur au chiffre correspondant de \$EU 5,0 milliards en avril. En mai, les ventes brutes de dollars EU ont atteint \$EU 4,5 milliards et les achats nets \$EU 1,4 milliard, contre \$EU 6,2 milliards et \$EU 1,2 milliard respectivement en avril. Les principaux vendeurs nets ont été la Banque de France, la Banque du Japon, la Banque du Canada, tandis que la Norges Bank a été le seul acheteur de dollars pour des montants significatifs.

# III. INTERVENTIONS EN MONNAIES COMMUNAUTAIRES

Les interventions brutes en monnaies communautaires ont atteint la contre-valeur de \$EU 0,4 milliard, soit sensiblement moins que le chiffre d'avril (\$EU 1,0 milliard). Ces interventions ont surtout porté en mai sur des ventes de deutsche marks contre des achats de francs belges et, dans une moindre mesure, contre des achats de florins et de livres irlandaises.

\* \* \*

Au cours des deux premières semaines de juin, le dollar a continué de se raffermir et a atteint un niveau proche de son maximum enregistré cette année au début d'avril. Cette évolution s'explique principalement par le conflit israélo-arabe et l'augmentation régulière des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

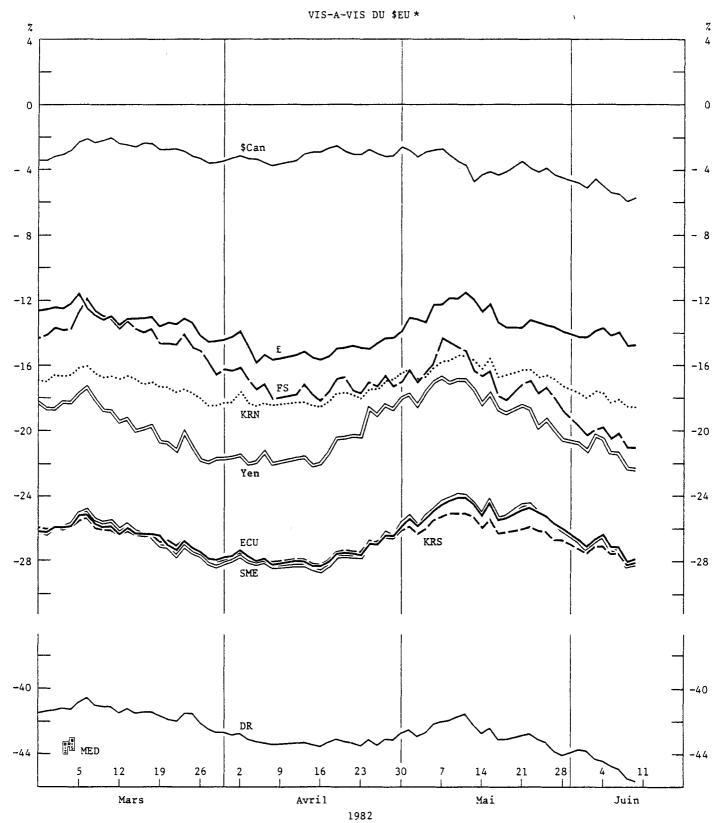
Au sein du SME, les positions n'ont généralement pas varié, mais les pressions spéculatives contre le franc français se sont intensifiées et des interventions de soutien massives ont été effectuées en faveur du franc en fin de semaines.

Parmi les autres monnaies, la livre sterling a continué à faire preuve de fermeté à l'égard du SME, ce qui s'est traduit par un recul par rapport au dollar inférieur à la moyenne; quant au dollar canadien, il a été soumis à de fortes pressions et a fait l'objet d'interventions de soutien substantielles en dollars.

Les interventions en dollars ont été importantes (\$EU 3,4 milliards de ventes nettes). Les principaux vendeurs ont été la Banque de France, la Banque du Canada et la Banque du Japon.

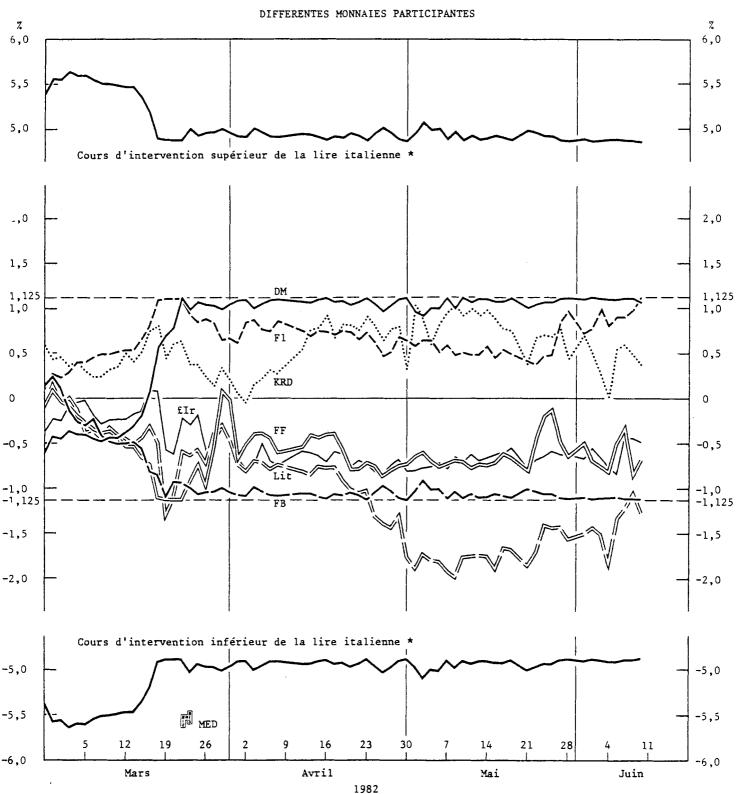
Les interventions en monnaies communautaires ont porté sur un montant équivalant à \$EU 1,5 milliard et ont consisté principalement en ventes de deusche marks et accessoirement de florins contre francs français et francs belges.

EVOLUTION DE L'ECU, DU COURS MEDIAN DES MONNAIES PARTICIPANT AU SME ET DES MONNAIES DES AUTRES BANQUES CENTRALES PARTICIPANT A LA CONCERTATION SUR LA BASE DES COURS RELEVES LE 28 DECEMBRE 1978



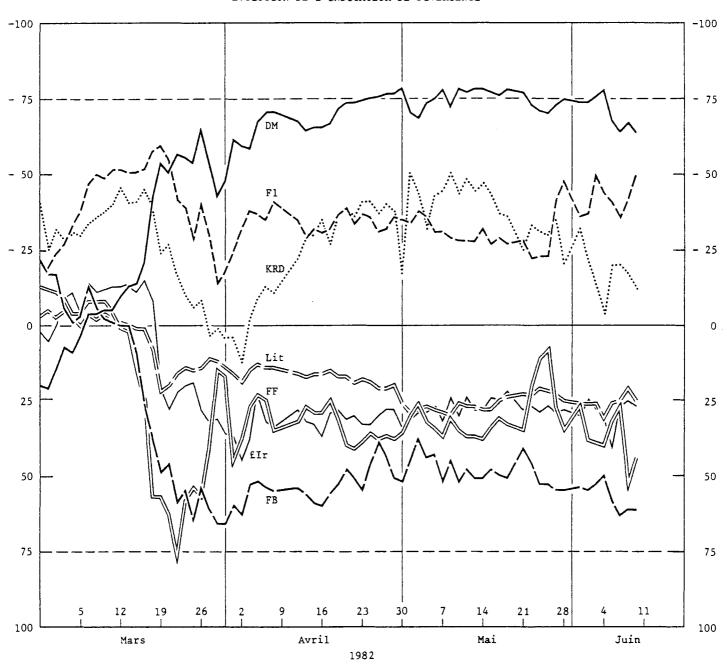
\* ECU 1,37773; £ 0,48040; \$Can 1,18652; FS 1,6215; Yen 193,30; KRS 4,2850; KRN 4,9910; DR 36,0500; cours médian des monnaies participant au SME 1,3806. Le cours médian des monnaies participant au SME représente la moyenne journalière des cours des deux monnaies à marge de fluctuation de 2,25%, exprimés en dollar EU, qui se sont éloignés le plus de leurs cours pivots bilatéraux actuels.

# MOUVEMENTS A L'INTERIEUR DE LA GRILLE DE PARITES DU SME CALCULES SUR LA BASE DES COURS OFFICIELS DE L'ECU DANS LES



<sup>\*</sup> Les cours d'interventions supérieur et inférieur de la lire italienne représentent l'écart maximal théorique par rapport à la monnaie la plus faible respectivement la plus forte dans la bande de fluctuation étroite de ± 2,25%.

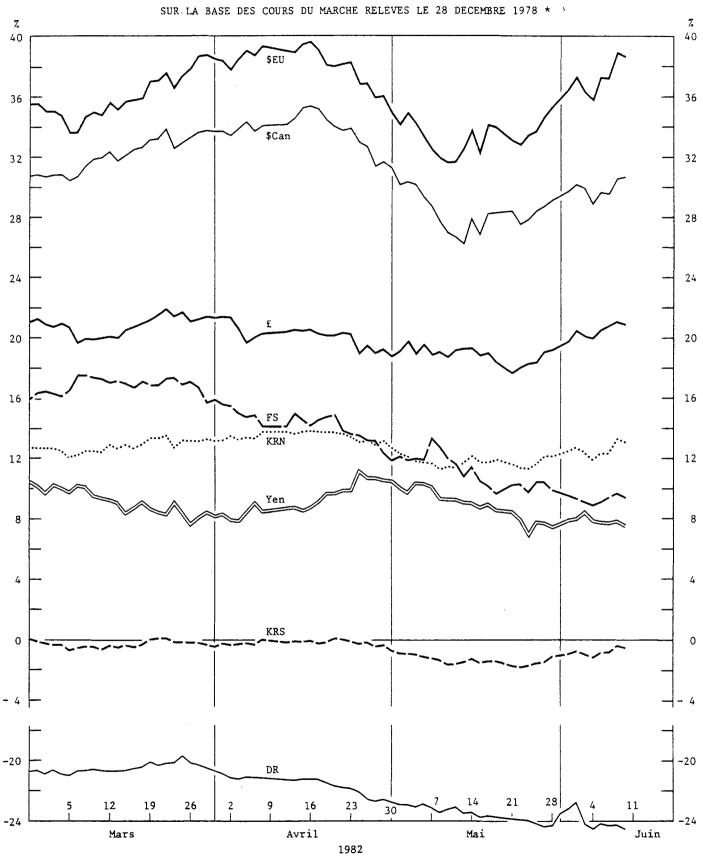
#### EVOLUTION DE L'INDICATEUR DE DIVERGENCE \*



\* L'indicateur de divergence a pour but de mesurer, sur une base comparable pour toutes les monnaies participant au mécanisme de change européen, la position d'une monnaie vis-à-vis de son cours-pivot ECU. L'écart maximal de divergence est le pourcentage maximal par lequel le cours de marché de l'ECU dans chaque monnaie peut s'apprécier ou se déprécier par rapport à son cours-pivot ECU; il est exprimé par ± 100, le seuil de divergence étant ± 75. Les données qui ont servi de base à l'établissement de ce graphique sont les cours de l'ECU exprimés en termes de diverses monnaies, cours qui sont toutefois corrigés des effets des fluctuations de la lire italienne et de la livre sterling au-delà de la marge de 2,25% vis-à-vis des autres monnaies participant au SME.

EVOLUTION DE LA LIVRE STERLING ET DES MONNAIES TIERCES DES BANQUES

CENTRALES PARTICIPANT A LA CONCERTATION PAR RAPPORT A L'ECU



\* £ 0,677119; \$EU 1,37773; \$Can 1,63377; FS 2,23280; Yen 266,00; KRS 5,88910; KRN 6,88210; DR 49,6672.

10 juin 1982

•